

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) EN VERTU DU RÈGLEMENT 2008-04 DE LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES – LOT 6 355 689 DU CADASTRE DU QUÉBEC

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE le conseil municipal a adopté le 11 août 2022 la résolution numéro 2022-153 sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la municipalité de Baie-des-Sables – Lot 6 355 689 du cadastre du Québec – 538 5^e Rang Ouest – Projet la Ruche inc.

QUE cette résolution vise à permettre la réalisation d'un projet agrotouristique dans la résidence du producteur agricole.

QUE cette résolution a reçu le certificat de conformité du directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint de la MRC de La Matanie le 18 août 2022 et qu'elle est entrée en vigueur à la même date;

QUE toute personne intéressée peut consulter cette résolution au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité à <http://municipalite.baiedessables.ca/>

Donné à Baie-des-Sables (Québec), ce 31 août 2022.

Adam Coulombe
Directeur général et greffier-trésorier